

21^{ème} Assemblée Générale de la COPEAM

Malte, 28 mars 2015

Résolution finale

Depuis plusieurs années maintenant, les événements dramatiques qui secouent la Méditerranée font la une de nos médias : des témoignages de rescapés aux tragédies de la mer ; des images d'hommes, femmes et enfants fuyant leurs pays d'origine à cause des conflits ou des crises économiques, ou encore pour des raisons personnelles, idéologiques ou religieuses; des chiffres et des statistiques qui donnent, froidement, une dimension à cet Exodus.

Les médias, et notamment ceux de service public, ont l'obligation de réveiller les consciences face à ces drames se déroulant quotidiennement à nos portes. La représentation qu'ils donnent à ce phénomène influence l'opinion publique, tant bien dans les pays de départ que dans les pays de transit ou de destination. Dans le choix des images, des mots et des témoignages ainsi que des sources d'information, les médias se doivent d'être objectifs, d'éviter les idées reçues et les stéréotypes, d'assurer le pluralisme et la diversité d'opinions.

C'est dans ce cadre que la COPEAM, en tant qu'Association professionnelle réunissant les radiodiffuseurs du pourtour méditerranéen, doit œuvrer, consciente de sa responsabilité, en contribuant au développement d'une opinion publique régionale.

En s'appuyant sur la solidité de son réseau, sur une expérience de presque vingt ans dans le domaine de la coopération audiovisuelle et du dialogue interculturel, notre Association et chacun de ses membres doivent s'engager dans la production et dans la promotion d'une information correcte autour des migrations et des réfugiés.

Un effort commun est nécessaire. La méthode COPEAM, forte des coproductions, des activités de formation et des partenariats internationaux qu'elle met en place, peut faire la différence dans la création d'une nouvelle narration du phénomène.

Dans cette perspective, nous faisons appel à tous nos membres, à nos partenaires, à l'ensemble des acteurs œuvrant dans l'audiovisuel et la coopération dans la région euro-méditerranéenne, afin de :

1. Donner plus de voix aux migrants, en racontant, à travers la réalisation de coproductions, de programmes et promos institutionnels radio et télé, des histoires vivantes, au-delà de la race, de la religion, ou de l'origine ethnique ;
2. Renforcer la formation des journalistes sur les thématiques migratoires ;
3. Promouvoir une couverture médiatique correcte et complète des dynamiques migratoires (causes, enjeux et effets) ;
4. Faciliter les échanges de savoir-faire entre professionnels des médias et organisations internationales spécialisées dans la gestion de cette émergence ;
5. Promouvoir des synergies entre les médias publics et les médias locaux, qui, par leur proximité avec le territoire et les citoyens, peuvent faciliter davantage la connaissance et la compréhension de « l'autre ».